



# F . P . I . P .

Fédération Professionnelle Indépendante de la Police

## CONTENTIEUX ou MESQUINERIES

*Un Policier du C.S.P de Saint-Dizier, alors qu'il faisait fonction de chauffeur d'un véhicule sérigraphié, lors d'une manœuvre pour garer le véhicule, a heurté avec le pare-chocs arrière une vitre de (1m X 0,50 m) du bâtiment administratif, aucun dégât sur le véhicule... Pas de blessé...Pas de mort !*

### REACTION de L'ADMINISTRATION

*Vous avez heurté la paroi vitrée du bâtiment, occasionnant d'important dégâts. Les travaux de remise en état se montent à 547 euros, somme qui sera, (NDRL la « faute » n'étant pas détachable du service), imputée sur le budget global de la DDSP.*

*Nonobstant cette dépense qui grève d'autant les projets en terme d'équipement des personnels des services, votre comportement témoigne d'une faute d'inattention inacceptable.*

**JE VOUS METS SOLENNELLEMENT UNE MISE EN GARDE, ETANT ENTENDU QUE TOUTE REITERATION DONNERA LIEU A L'ENGAGEMENT D'UNE PROCEDURE DISCIPLINAIRE A VOTRE ENCONTRE. Le D.D.S.P**

Depuis la mise en place des crédits décentralisés, où les DDSP se voient dans l'obligation de gérer au plus juste, nos Directeurs Départementaux semblent enclins à chercher des justificatifs aux dépenses.

Des économies... OUI mais pas sur le dos et le travail des Policiers de terrain.

La FPIP MET SOLENNELLEMENT le DDSP de HAUTE MARNE EN GARDE contre toute volonté de retour à la pratique de sanction systématique.

Compte tenu de la somme de 547 euros pour une vitre de ½ m2, la FPIP se propose d'effectuer le changement de cette vitre ou de lancer un appel d'offre pour la tarification.

LA FPIP INFORME LES POLICIERS DE SAINT-DIZIER SUR LES HAUTS RISQUES QUE COMPORTE LA MISSION DE CHAUFFEUR AU SEIN DE CE COMMISSARIAT, ET DE PRENDRE TOUTES DISPOSITIONS POUR EVITER LE PIRE. A quand l'action récursoire ?

*Le Secrétaire Général Adjoint FPIP*

**TROP DE CASSES TUENT LE BUDGET**



**TROP DE SANCTIONS TUENT LA VOLONTE**

Info /com HR 230307 125